

4 voies Granville-Avranches : Manche Nature répond

Ils étaient 300 à assister à la réunion à l'invitation de l'Association pour la 4 voies Granville-Avranches (AS4VGA), le 21 février à Saint-Pair-sur-Mer. L'association Manche Nature tient aujourd'hui à répondre aux partisans du projet de l'axe Granville-Avranches.

« Ce projet remonte aux années 1990. Il privilégie le tout automobile et camions au détriment des autres modes de mobilité, avec une vision de l'aménagement territorial dépassée. Il est incompatible avec la protection des zones humides, de la biodiversité », réaffirme l'association naturaliste. « Les tenants de cette 2X2 voies ont présenté au cours de la réunion le tracé retoqué par schéma vidéo comme le seul viable. » Mais Manche Nature tique sur des propos tenus par Régis Yver, président de l'AS4VGA, qui a « dénoncé le versement de subventions par la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du

logement) à cette association de défense de l'environnement » qui a attaqué le projet.

« Chacun aura reconnu Manche Nature. La dernière subvention reçue est de 2 500 € et date de 2021. Elle avait pour objet de soutenir nos publications naturalistes et les inventaires de biodiversité établis par nos naturalistes bénévoles. Manche Nature, par ses statuts, est une association naturaliste. Notre activité naturaliste allie la sensibilisation du public aux richesses naturelles du département et le développement d'une dynamique de recherche à caractère scientifique pour un même objectif : la protection de la biodiversité. Lorsqu'elle alerte sur les conséquences de travaux d'aménagement, elle est en pleine responsabilité citoyenne pour les générations présentes et futures. Elle se réjouit d'avoir été entendue par le préfet et le président du Conseil départemental. »

AVL09

Granville OF 06/03/2024